



PROGRAMME DE FORMATION

LA COPROPRIÉTÉ

Les objectifs de la formation sont:

- Connaître le champ d'application du statut de copropriété
- Connaître les rôles et le déroulement d'une assemblée générale de copropriété

Publics visé : Salarié ou agent commercial d'une agence immobilière

Pré-requis : Aucun

Moyens Pédagogiques:

Moyens pédagogiques : support de cours PDF, Plateforme en ligne, Échange avec le formateur

Moyens techniques : Ordinateur, Cours

Les compétences et les qualifications des personnes chargées d'assister le(s) bénéficiaire(s):

Le référent pédagogique est la personne chargée de suivre l'apprenant, de l'assister dans son parcours. Il est un guide dans le processus d'enseignement et d'apprentissage personnalisés. Il joue un rôle moteur dans la formation. La qualité du suivi participe au maintien de la motivation de l'apprenant et permet de pallier d'éventuelles difficultés rencontrées par l'apprenant.

L'ACADEMY

37 Rue Collange 92300 Levallois Perret

Siret : 918 560 970 00025 – Naf : 8559A

SASU au capital de 1000 €

Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 11922668292 auprès du préfet de la région Ile de France



Référent pédagogique et technique : ALEXANDRE Hugo
hugo@groupe-academy.com
01 89 70 66 98
Délai de réponse: sous 48 heures
Horaires: Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 19h00

Evaluation:

Suivi de l'exécution : Le candidat sera évalué par un QCM puis une Attestation d'assiduité sera signées
Sanction : Une Attestation de formation lui sera délivrée
Évaluations qui jalonnent ou concluent l'action de formation : Quiz

Durée et modalités de déroulement:

Durée totale de la formation : 10 heures
Rythme : en continue
Modalité de déroulement : Elearning
Délai d'accès: Sous 48 heures

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Pour tout besoin d'adaptation spécifique (rythme, supports, aménagement des modalités pédagogiques), merci de contacter notre référent handicap (OHAYON Gabriel) à l'adresse suivante: handicap@groupe-academy.com



Détail du programme de formation:

Module 0 : Test de positionnement

Module 1: Le champ d'application du statut de la copropriété

- Introduction
- Dans quel cadre y a-t-il l'application obligatoire du statut de la copropriété ? (Partie 1)
- Dans quel cadre y a-t-il l'application obligatoire du statut de la copropriété ? (Partie 2)
- Le champ d'application du statut de la copropriété des immeubles divisés en lots
- L'application supplétive du statut de la copropriété
- Quiz

Module 2: La division de l'immeuble en lots de copropriété

- La détermination des parties privatives et des parties communes (Partie 1)
- La détermination des parties privatives et des parties communes (Partie 2)
- Le statut des parties communes (Partie 1)
- Le statut des parties communes (Partie 2)
- Le règlement de copropriété
- L'état descriptif de division et son caractère obligatoire
- Quiz



Module 3 : Les droits des copropriétaires

- Le principe de la liberté d'usage (partie 1)
- Le principe de la liberté d'usage (partie 2)
- Le changement d'affectation et les clauses restrictives du règlement de copropriété
- Droits des copropriétaires dans le cas d'usage d'habitation
- Droits des copropriétaires dans le cadre d'une location
- Droits des copropriétaires dans le cadre d'une vente et d'une division
- Cas particuliers des droits des copropriétaires sur les parties privatives
- La responsabilité des copropriétaires
- Les droits des copropriétaires sur les parties Communes
- Quiz

Module 4 : Les charges de copropriété

Sous-module 1 : La répartition des charges de copropriété

- Les charges entraînées par les services collectifs et les éléments d'équipement communs
- Quelles sont les charges relatives à la conservation, l'entretien et l'administration des parties communes ?
- Quelles sont les modalités de répartition des charges ?
- Quelles sont les charges imputables au seul propriétaire concerné ?

Sous-module 2 : Les modifications de répartition des charges de copropriété

- La modification conventionnelle de la répartition des charges de copropriété
- La modification judiciaire de la répartition des charges de copropriété



Sous-module 3 : Le paiement des charges de copropriété

- Le paiement des charges de copropriété Les provisions, avances et charges de copropriété (partie 1)
- Les provisions, avances et charges de copropriété (partie 2)
- Le recouvrement des charges par le syndic (partie 1)
- Le recouvrement des charges par le syndic (partie 2)
- Les garanties de recouvrement du syndicat Des copropriétaires
- Quiz
-

Module 5 : La vente des lots de copropriété

Sous-module 1 : Les formalités destinées à améliorer l'information de l'acquéreur du lot

- Introduction sur ces formalités
- Quelles sont les formalités concernant les annonces immobilières avant la vente du lot ?
- Quelles sont les formalités lors de la conclusion des actes ?
- Quelles sont les formalités concernant la superficie du lot ? (Partie 1)
- Quelles sont les formalités concernant la superficie du lot ? (Partie 2)
- Qu'est-ce que l'«état daté» des charges en cours ?

Sous-module 2 : Les autres aspects de la vente des lots de copropriété

- La protection du syndicat contre les impayés, le certificat d'absence de charges dues par le vendeur et l'avis de mutation (partie1)
- La protection du syndicat contre les impayés, le certificat d'absence de charges dues par le vendeur et l'avis de mutation (partie2)
- Quels sont les effets de la vente ?
- La répartition des charges entre vendeur et acquéreur
- Quiz



Module 6 : Les AG de copropriétaires

Sous-module 1 : Fonctionnement des assemblées générales de copropriétaires

- Les principes généraux de fonctionnement des assemblées générales de copropriétaires
- Les différents types d'assemblées générales
- Les membres de l'assemblée générale
- La représentation légale des copropriétaires
- La représentation conventionnelle des copropriétaires (partie 1)
- La représentation conventionnelle des copropriétaires (partie 2)
- Le nombre de voix des copropriétaires
- La convocation à une assemblée générale de copropriétaires, son initiateur et ses destinataires
- La forme et le délai d'envoi d'une convocation à une assemblée
- Que doit contenir la convocation à une assemblée ? (partie 1)
- Que doit contenir la convocation à une assemblée ? (partie 2)
- Quels sont les documents nécessaires pour la validité de la décision ?
- La convocation irrégulière
- Les modalités de participation à une assemblée générale
- L'élection du président, des scrutateurs et du secrétaire de séance
- Le déroulement et les modalités du vote
- Le procès-verbal de l'assemblée générale
- La notification du procès-verbal d'assemblée générale (partie 1)
- La notification du procès-verbal d'assemblée générale (partie 2)

Sous-module 2 : Droits des copropriétaires sur les parties communes

- L'information aux occupants de l'immeuble
- Les principes généraux régissant les règles de majorité
- La majorité de l'article 24
- La majorité de l'article 25 : les décisions concernées (Partie 1)
- La majorité de l'article 25 : les décisions concernées (Partie 2)



- La majorité de l'article 25 : la procédure du second vote
- La majorité de l'article 26 : les décisions concernées
- La majorité de l'article 26 : la procédure du second vote
- L'Unanimité

Sous-module 3 : Les recours contre les décisions de l'assemblée générales de copropriétaires

- Les décisions susceptibles de contestation
- Qualité pour agir en contestation des décisions
- Le délai pour agir
- Syndicat, juridiction compétente et leurs pouvoirs
- Quiz